



# **Service Solidarité Logement - SSOLOG Bureau Logement Insertion**

## **Les résidences sociales conventionnées à l'ASLL au titre du FSL**

### **Evolutions et impacts sur les pratiques des intervenants sociaux : les prescripteurs d'ORS**

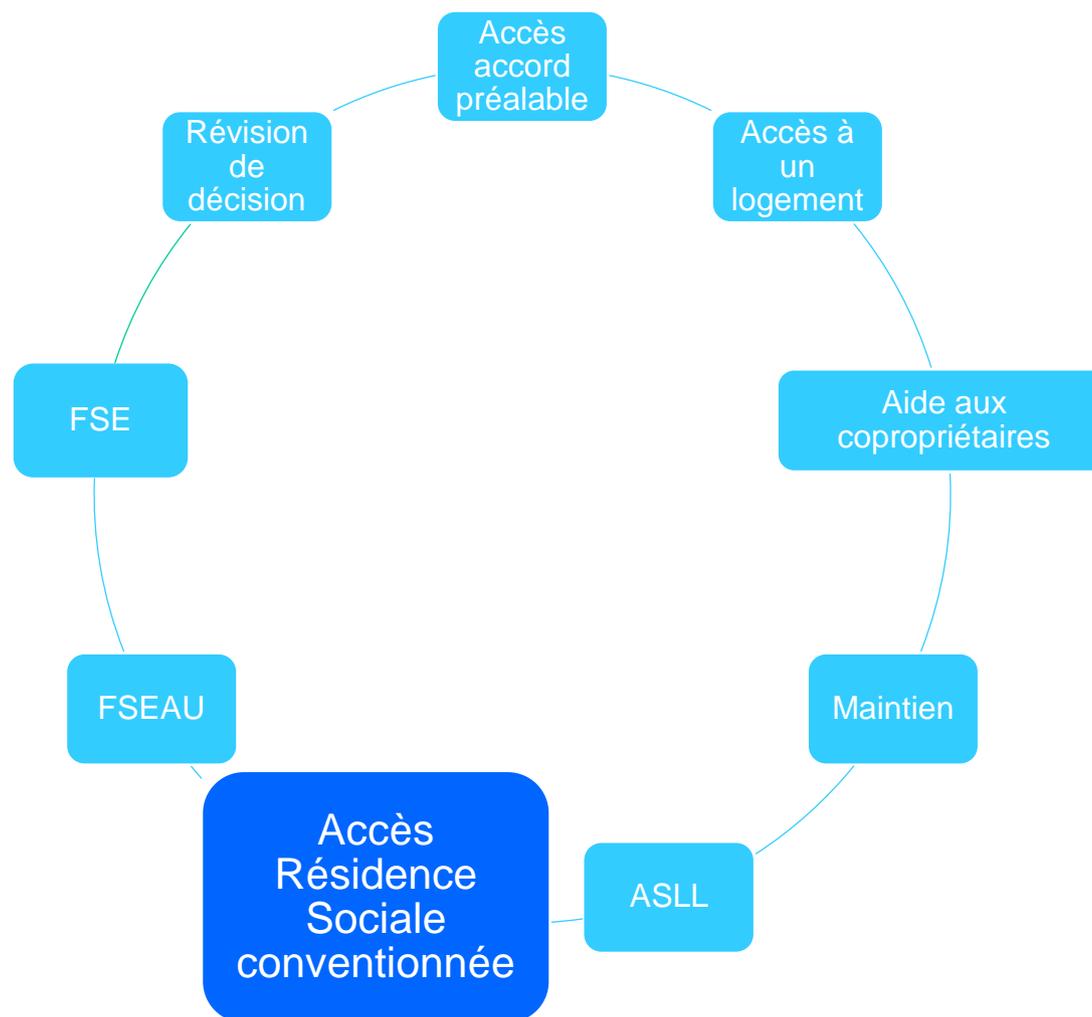
# Plan de la présentation

1. Éléments contextuels
2. La labellisation Orientation en Résidence Sociale (ORS)
3. La gestion de la candidature du ménage labellisé ORS
4. La possibilité d'activer une procédure exceptionnelle pour éviter la vacance de logements en résidence sociale
5. Les chiffres 2020
6. Liens utiles et contacts

# 1. Les éléments contextuels

- ✓ L'ORS parmi les autres procédures FSL
- ✓ Les Résidences Sociales conventionnées au titre du FSL dans le paysage des Résidences Sociales en Seine-Saint-Denis
- ✓ Les différents réservataires des RS Conventionnées
- ✓ Le rôle des RS conventionnées à l'ASLL
- ✓ Le contenu de l'ASLL en RS conventionné
- ✓ Les termes de la convention CD 93-Opérateurs ASLL RS

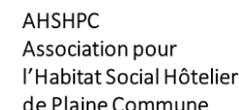
# L'ORS parmi les autres procédures FSL



## Les Résidences Sociales conventionnées au titre du FSL dans le paysage des Résidences Sociales en Seine-Saint-Denis

Au 31/12/2019, il y a **77 résidences sociales (FJT/ex-FTM/ex-nihilo)**, soit 9 303 logements, représentant 10 326 places, en Seine-Saint-Denis (source : DRIHL).

Parmi elles, **19 résidences sociales bénéficient d'un conventionnement d'ASLL**, entre le CD93 et 8 opérateurs associatifs pour **591 logements**.



Les logements en RS conventionnées représentent **6,35 %** des logements en Résidences Sociales sur le département.

## Les résidences sociales conventionnées

En 2021 : 591 logements - 19 résidences – 8 opérateurs ASLL RS

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL  
LIÉ AU LOGEMENT  
EN RÉSIDENCE SOCIALE  
PAR OPÉRATEURS EN  
SEINE-SAINT-DENIS EN 2019

**Association pour l'Habitat Social Hôtelier de Plaine Commune**  
136 logements

**Soliha**  
153 logements

**Residétapes**  
33 logements

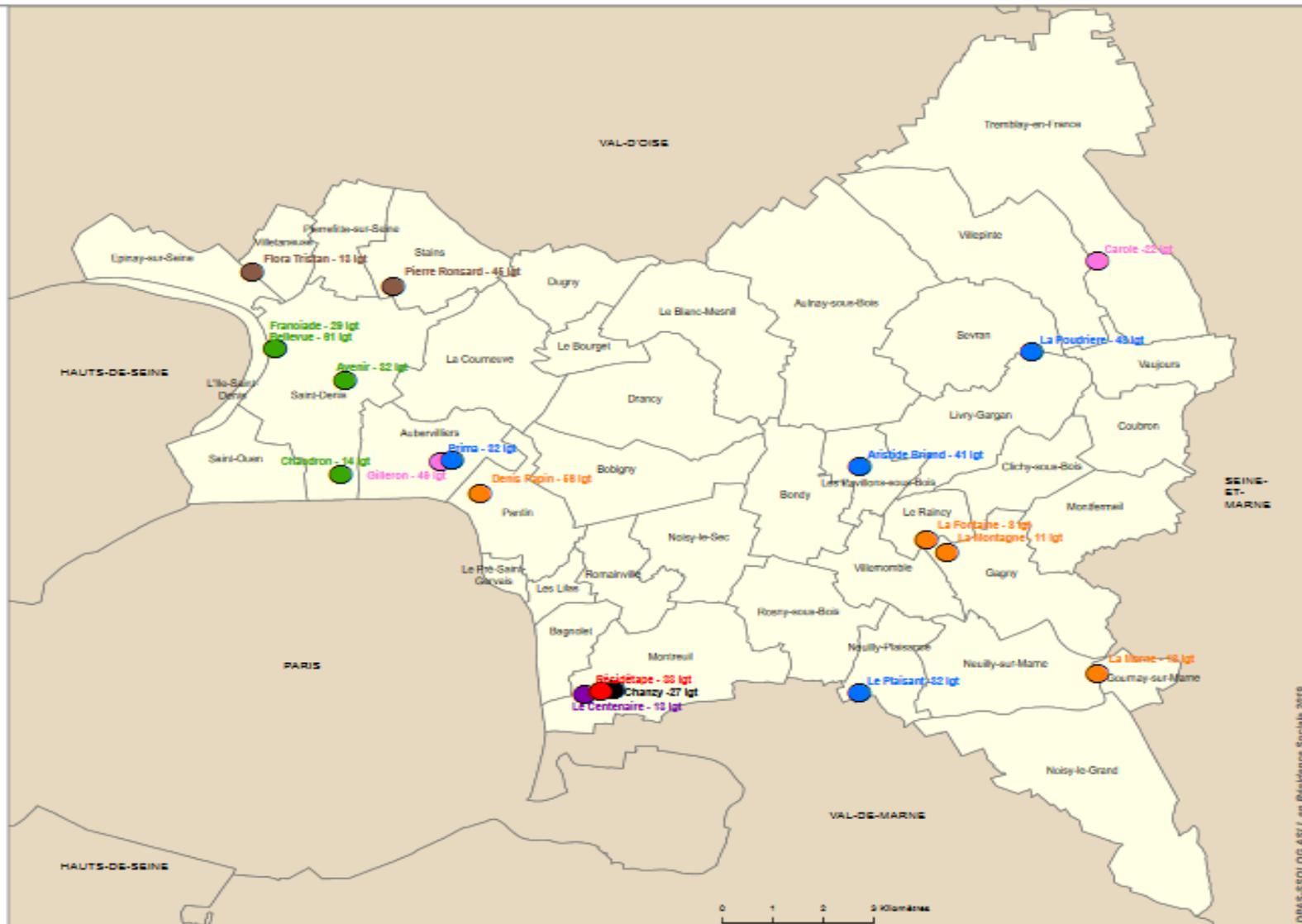
**Hôtel Social 93**  
27 logements

**Fréha**  
13 logements

**Cité Myriam**  
71 logements

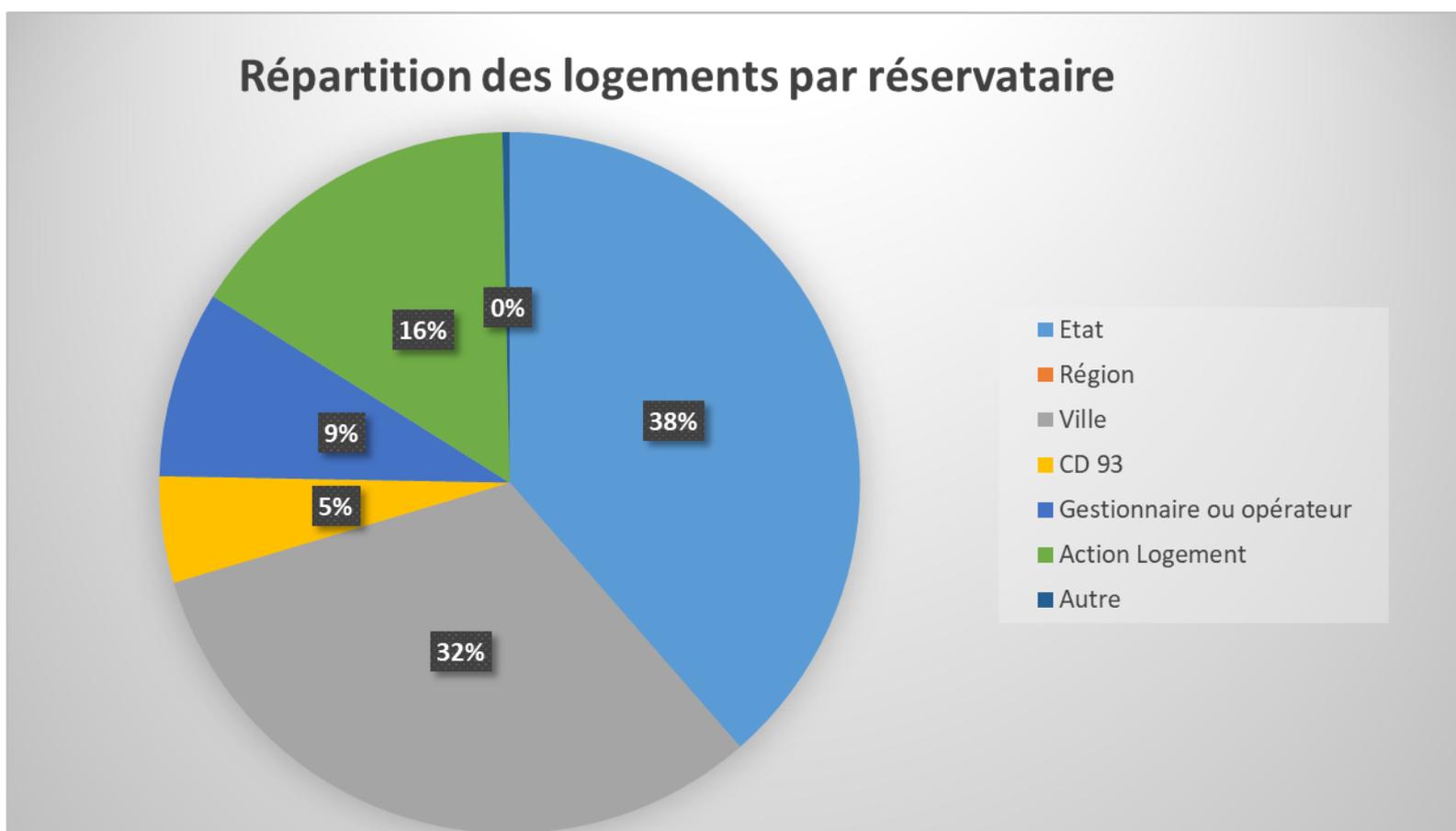
**Aurore 93**  
53 logements

**Amicale du Nid**  
58 logements



DPA 8-BAG-P SE  
Février 2019

## Les différents réservataires des RS Conventionnées



## Focus sur les logements du réservoir Action logement

- ✓ Les logements Action Logement représentent **15,74 %** des logements en résidence sociale conventionnée, soit 93 logements.
- ✓ 78/93 logements bénéficient d'un ASLL RS, financé par le Conseil Départemental.
- ✓ Sur ces 78 logements, les ménages candidats sont soumis aux critères de labellisation d'ORS.

## Le rôle des RS conventionnées

- ✓ Les résidences sociales conventionnées sont **des structures d'insertion par le logement** qui ont pour objet **d'offrir une solution de logement privatif et temporaire à des ménages rencontrant des difficultés d'accès à un logement** « décent et indépendant ».
- ✓ L'accès en résidence sociale conventionnée constitue **une étape du parcours résidentiel** des ménages durant laquelle un accompagnement social global est dispensé (ASLL).

## Contenu de l'ASLL en RS conventionnée

- ✓ Un accompagnement **individuel et collectif**
- ✓ Un accompagnement **multidimensionnel** (accès au logement, savoir habiter, insertion professionnelle, accès aux droits, domaines de la vie quotidienne, santé, intégration dans le quartier, socialisation, ....)
- ✓ **27** ménages suivis en file active par chargé d'ASLL

## **Les termes de la convention CD 93-Opérateurs ASLL RS**

- ✓ **Accueil des ménages titulaires d'une labellisation Orientation en RS conventionnées au titre du FSL (ORS)**
- ✓ **Formalisation de l'ASLL sous forme d'un contrat d'accompagnement**
- ✓ **Un séjour de 2 ans financé à 100 % avec une tolérance sur 3 ans avec une décote**

## **Et si ces conditions ne sont pas respectées ...**

Le non respect de ces conditions impacte :

- la décision d'admission des ménages candidats
- le montant de la subvention versée aux opérateurs (décote)

**La question à avoir en tête durant toute la procédure ORS (de la labellisation à l'admission) :**

*Le ménage sera-t-il prêt au relogement dans les 2 ans ?*

## 2. La demande de labellisation d'Orientation en Résidence Sociale

- ✓ Les critères de labellisation ORS
- ✓ Si le ménage remplit les critères de labellisation ORS, comment faire la demande ?
- ✓ La procédure de labellisation
- ✓ La fiche SI-SIAO
- ✓ La procédure SI -SIAO

## Les critères de labellisation d'ORS 1/2

Le demandeur doit :

- ✓ Etre **domicilié et/ou résider en Seine-Saint-Denis**
- ✓ Etre **demandeur de logement social en Seine-Saint-Denis**
- ✓ Etre en **situation régulière** au regard du séjour sur le territoire français
- ✓ Avoir au moins **une source de revenu**, qu'il s'agisse de minima sociaux ou d'un salaire respectant les **barèmes de ressources du FSL**.

## Critères de labellisation d'ORS 2/2

- ✓ **Ne pas présenter un parcours locatif avéré**

Ce critère peut être levé de manière exceptionnelle, notamment dans le cas de violences conjugales subies.

- ✓ **Avoir un projet d'insertion professionnelle suffisamment explicite et réaliste (engagement démontré dans des démarches d'insertion professionnelle, formations suivies, emplois précédents, aptitudes en langue française, etc.)**
- ✓ **Accepter l'accompagnement social dispensé en RS conventionnée à l'ASLL.**

## Si le ménage remplit les critères de labellisation ORS, comment faire la demande?

- ✓ Aller sur le Centre Ressources Partenaires pour télécharger le dossier FSL Accès  
<https://ressources.seinesaintdenis.fr/Vous-etes-un-e-acteur-riche-de-l-accompagnement-et-vous-souhaitez-avoir-des-1951>
- ✓ Remplir le formulaire FSL Accès
- ✓ L'envoyer complété avec les pièces demandées sur la boîte mail: [dpas-fsl@seinesaintdenis.fr](mailto:dpas-fsl@seinesaintdenis.fr)
- ✓ Faire la fiche SI-SIAO pour le ménage

**seine-saint-denis**  
LE DÉPARTEMENT

**FONDS DE SOLIDARITÉ LOGEMENT**  
**FORMULAIRE DE DEMANDE**

**AIDE FINANCIÈRE ET ACCOMPAGNEMENT À L'ACCÈS**

*Attention :*  
Avant de remplir ce formulaire, veuillez consulter le Centre Ressources Partenaires du Département (<https://ressources.seinesaintdenis.fr/Information-pour-les-professionnels-sur-le-Fonds-de-Solidarite-pour-le-Logement>), où figurent le Règlement du FSL et toutes les informations utiles.  
Vous y trouverez aussi les explications sur « Electro Presto » ; projet expérimental avec la Banque Solidaire d'Emmaüs Défi qui permet aux ménages l'achat d'appareils électroménagers.

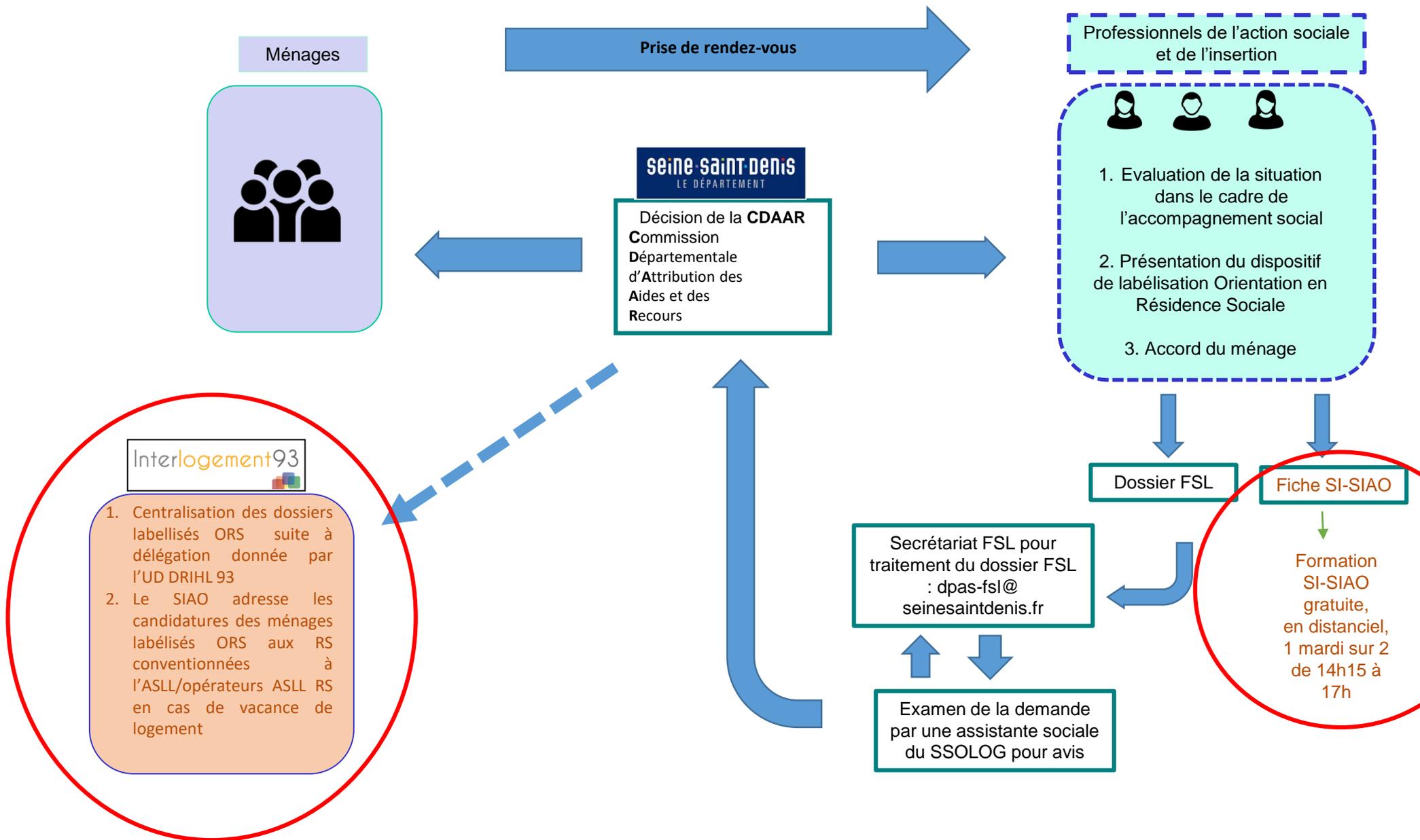
**DISPOSITIF SAISI**

<input type="checkbox"/>	Accord préalable d'aide à l'accès
<input type="checkbox"/>	Aide à la caution
<input type="checkbox"/>	Garantie de loyer <small>Veuillez sélectionner</small>
<input type="checkbox"/>	Accord de principe pour accès avec règlement dette ancienne
<input type="checkbox"/>	FSL Accès
<input type="checkbox"/>	FSL Accès avec accord préalable <small>Date de l'accord préalable:</small> <input style="width: 100px;" type="text"/>
<input type="checkbox"/>	FSL Accès avec règlement dette ancienne
<input type="checkbox"/>	ASLL pour faciliter l'accès <small>(concerne uniquement l'association ADEPT public spécifique)</small>
<input type="checkbox"/>	ASLL Accès : 1 <sup>re</sup> demande
<input type="checkbox"/>	ASLL Accès Renouvellement à compter du <input style="width: 100px;" type="text"/>
<input type="checkbox"/>	ASLL Accès Prolongation exceptionnelle à compter du <input style="width: 100px;" type="text"/>
<input type="checkbox"/>	S'agit-il d'un bail glissant ? <input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
<input checked="" type="checkbox"/>	Orientation résidence sociale conventionnée par le Département

*Attention :*  
- Dans le cadre de la procédure FSL Accès Règlement d'une dette ancienne, vous devez joindre à votre demande la fiche navette FSL dûment complétée par le bailleur et par la CAF.  
- L'accord préalable est valable 3 mois pour la décision.

1 sur 13 Formulaire FSL Accès

# La procédure de labellisation Orientation Résidence Sociale conventionnée à l'ASLL au titre du FSL 93



## Comment faire la fiche SI-SIAO ?

- ✓ A préalable, il faut avoir un compte SI-SIAO
- ✓ Ensuite, il faut créer la personne, la demande dans le SI-SIAO puis transmettre la demande au SIAO



La création d'une demande passe toujours par la recherche de la personne.

Rechercher une personne

Nom <sup>?</sup> \* 
 Prénom <sup>?</sup> \* 
 Genre \*  
 Date de naissance \* 
 Territoire 
 Téléphone \*

Créer une nouvelle personne

Une fois l'ensemble des personnes créé et les champs obligatoires remplis, vous pouvez créer une demande insertion

Créer demande d'insertion

L'application vous demandera toujours le consentement des personnes

**Attention de la personne sur ses droits**

Avant de saisir la demande, vous devez appeler l'attention de la personne sur ses droits : droit de refus de répondre, droit d'accès et de rectification aux informations la concernant.

✓ Je certifie avoir prévenu le demandeur sur ses droits

Vous pouvez retrouver vos demandes en cours de création dans le menu Accueil « Demandes en cours de création »

- MENU >
- Accueil Siao 115
- Consultation
- Gérer les structures
- Recherche demandes
- Indicateurs
- Administration
- Aide en ligne

Demandes en cours de création								
	Numéro de la demande	Nombre de personne	Nom	Prénom	Date de naissance	Statut	Date de création	Structure de Premier Accueil
	44952146	1	Test RS_ORS	Test2	01/01/1990	En création	29/11/2021	CHU ACSC FORT D'AUBERVILLIERS

Une fois la demande créée il vous suffit de la transmettre au SIAO



Comme pour la demande en cours de création, vous pouvez vérifier grâce au menu Accueil que votre demande a bien été transmise.

Historique des demandes Insertion (1 au total)

Date de la demande	Type de la demande	Statut	Créateur	SIAO Compétent	Structure Premier Accueil	Date de transfert	Structure	Date de début	Date de fin	Demande clôturée
29/11/2021	Insertion	Transmise	AZERKAK Melissa	SIA093	CHU ACSC FORT D'AUBERVILLIERS	29/11/2021				Non

Avant de transmettre la demande, l'application vous oblige à préconiser un dispositif d'orientation. L'orientation vers une résidence sociale avec ou sans accompagnement n'est pas précisé, il vous faut donc préconiser de la résidence sociale sans spécification.

Préconisation

Préconisation 1

Les champs indiqués par une \* sont obligatoires.

Dispositif \*

Logement

Type d'établissement niveau 1 \*

Logement foyer

Type d'établissement niveau 2

Résidences sociales

Type d'établissement niveau 3

Résidences sociales hors pension de famille

Une fois la demande transmise, celle-ci sera étudiée par le SIAO93 et mise sur LdA « RS\_ORS ». Vous pouvez vérifier ces éléments dans la partie « historique » « SIAO ». Vous y trouverez la date de la commission et pourrez vérifier que votre demande a bien été inscrite sur la LdA « RS\_ORS »

### Historique des demandes Insertion (1 au total)

Date de la demande	Type de la demande	Statut	Créateur	SIAO Compétent	Structure Premier Accueil	Date de transfert	Structure	Date de début	Date de fin	Demande clôturée
29/11/2021	Insertion	Sur liste d'attente	AZERKAK Melissa	SIAO93	CHU ACSC FORT D'AUBERVILLIERS	29/11/2021				Non

### Commissions

Date	Décision de la commission
30/11/2021	Inscription sur liste d'attente / dispositif

Commission 1

### Liste d'attente

Nom liste attente / dispositif	Description	Statut Liste d'attente	Date inscription	Date de désinscription	Situation au moment de la demande	Priorité
<input type="checkbox"/> RS_ORS	Liste d'attente une fois la validation de l'orientation RS_ORS par la commission FSL.	Active	29/11/2021		Hébergement d'urgence	Priorité

Si besoin n'hésitez pas à vous inscrire aux formations du SIAO93, via le site internet : <https://www.interlogement93.net/> via l'espace professionnel qui vous est dédié.

## Formations SIAO

Tout comprendre sur le SIAO de Seine-Saint-Denis en 3h :

- Présentation du SIAO 93 et de son fonctionnement (1h30) ;
- Description des dispositifs de mise à l'abri, d'hébergement et d'accès au logement (1h30).

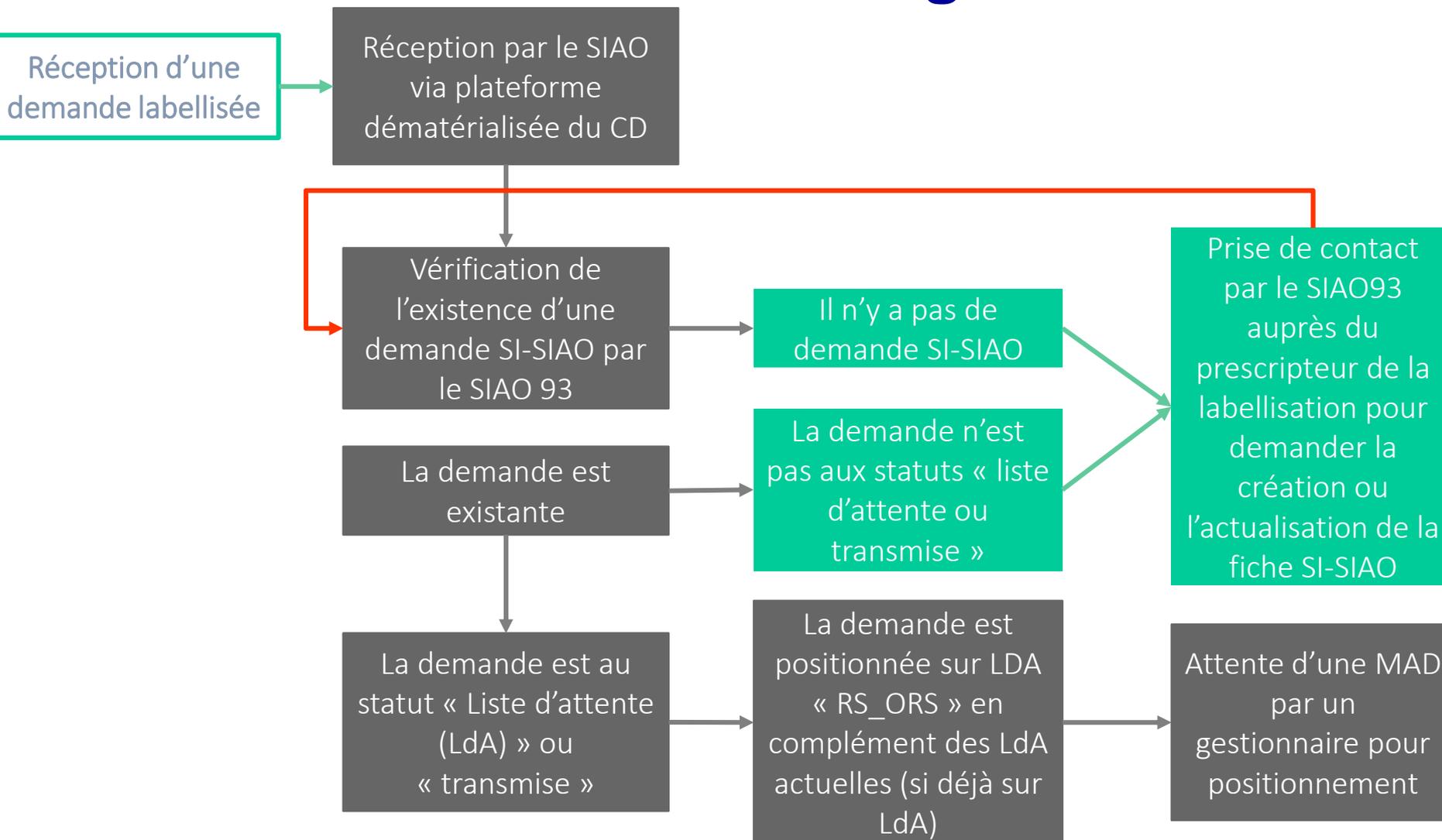
Une formation **gratuite**, en **distanciel** et ouverte à tous **un jeudi sur deux de 9h30 à 12h30**.

## Formations SI-SIAO

Tout savoir sur la réalisation de demandes techniques d'hébergement / logement d'insertion via la plateforme SI-SIAO.

Une formation **gratuite**, en distanciel et à destination des **travailleurs sociaux de la Seine-Saint-Denis**,  
**un mardi sur deux de 14h15 à 17h**.

# Que fait le SIAO 93 après avoir reçu les candidatures des ménages labellisés?





La demande n'est pas aux statuts « liste d'attente ou transmise »

Ces statuts ne permettent pas l'orientation

Historique des demandes Insertion (3 au total)

Date de la demande	Type de la demande	Statut	Créateur	SIAO Compétent	Structure Premier Accueil	Date de transfert	Structure	Date de début	Date de fin	Demande clôturée
21/02/2019	Insertion	À mettre à jour	INVITE Invite	SIA093	SUPPORT IL 93	20/07/2020				Non
02/10/2018	Insertion	Clôturée	MOUA Beie	SIA093	SUPPORT IL 93	02/10/2018				Oui
02/10/2018	Insertion	En création (Admission directe)	MOUA Beie	SIA093	CHU LA MAIN TENDUE ERNEST SAVART MONTREUIL					Non



La demande est au statut « Liste d'attente (LdA) » ou « transmise », si la demande est au statut « transmise » une commission sanctionnera la LdA RS\_ORs

Commissions

Date *	Décision de la commission *	Commentaire
<input type="radio"/> Commission 2 <input type="text" value="29/11/2021"/>	<input type="text" value="Inscription sur liste d'attente / dispositif"/>	<p>Les personnes disposent d'un droit d'accès aux informations contenues dans cette zone de texte. Les informations que vous y inscrivez doivent être PERTINENTES au regard du contexte. Elles ne doivent pas comporter d'appréciations subjectives, ni faire apparaître, directement ou indirectement, les origines raciales, les</p> <p>1000 caractères restants</p>

Seule cette LdA RS\_ORs permet l'orientation après passage en commission

Liste d'attente

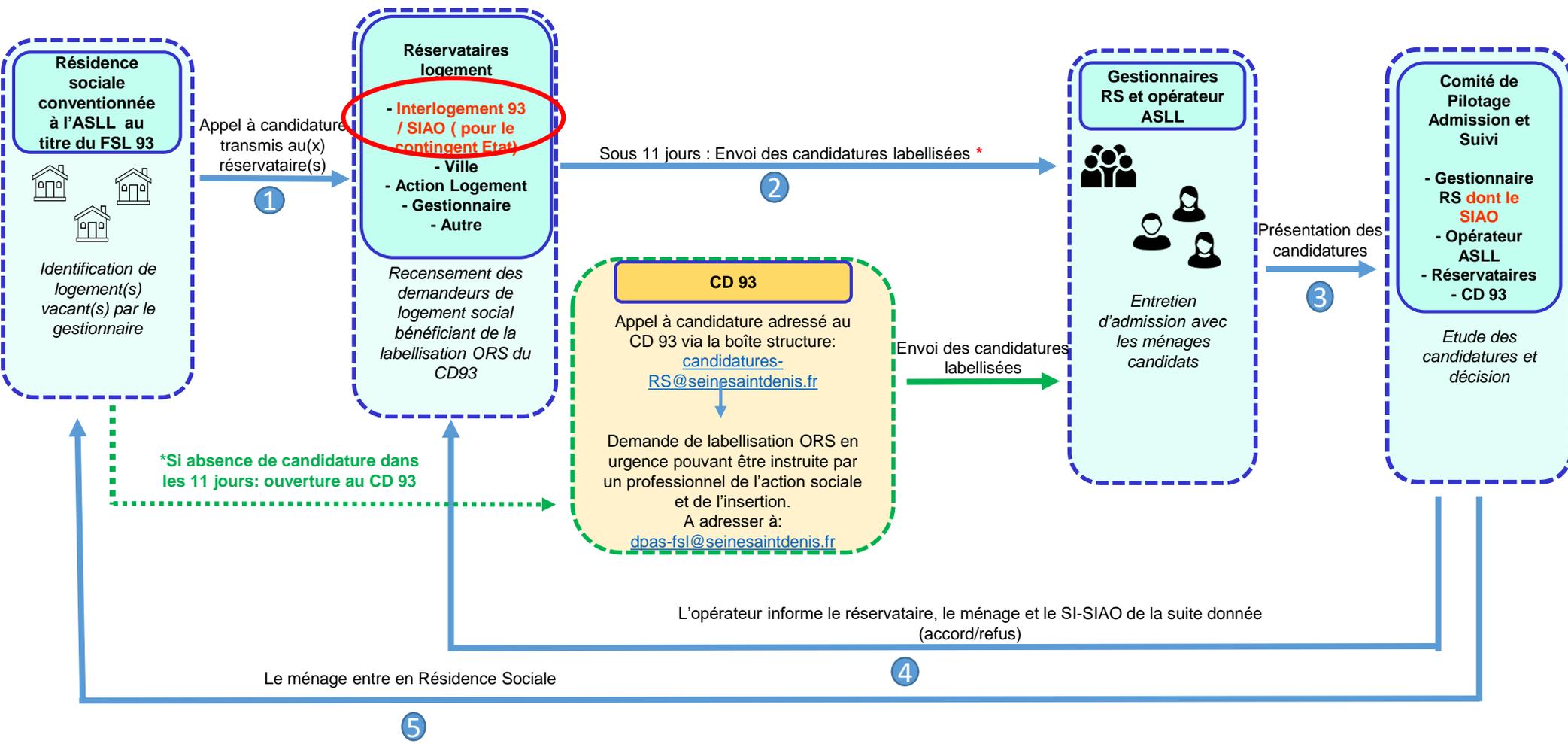
Nom liste attente / dispositif	Description	Statut Liste d'attente	Date inscription	Date de désinscription	Situation au moment de la demande	Priorité
<input type="checkbox"/> RS_ORs	Liste d'attente une fois la validation de l'orientation RS_ORs par la commission FSL.	Active	29/11/2021		Accueil de jour, service social, associations	Priorité <input type="text" value="v"/>



### **3. La gestion de la candidature du ménage labellisé ORS**

- ✓ La procédure
- ✓ Le Copil
- ✓ Focus sur la procédure du SIAO
- ✓ Suivi de la candidature du ménage à partir du SI-SIAO

# La gestion de la candidature du ménage labellisé ORS lorsqu'un logement en RS conventionnée est vacant



## LE COPIL

### Admission et suivi des ménages en RS (1/2)

#### Qui est présent ?

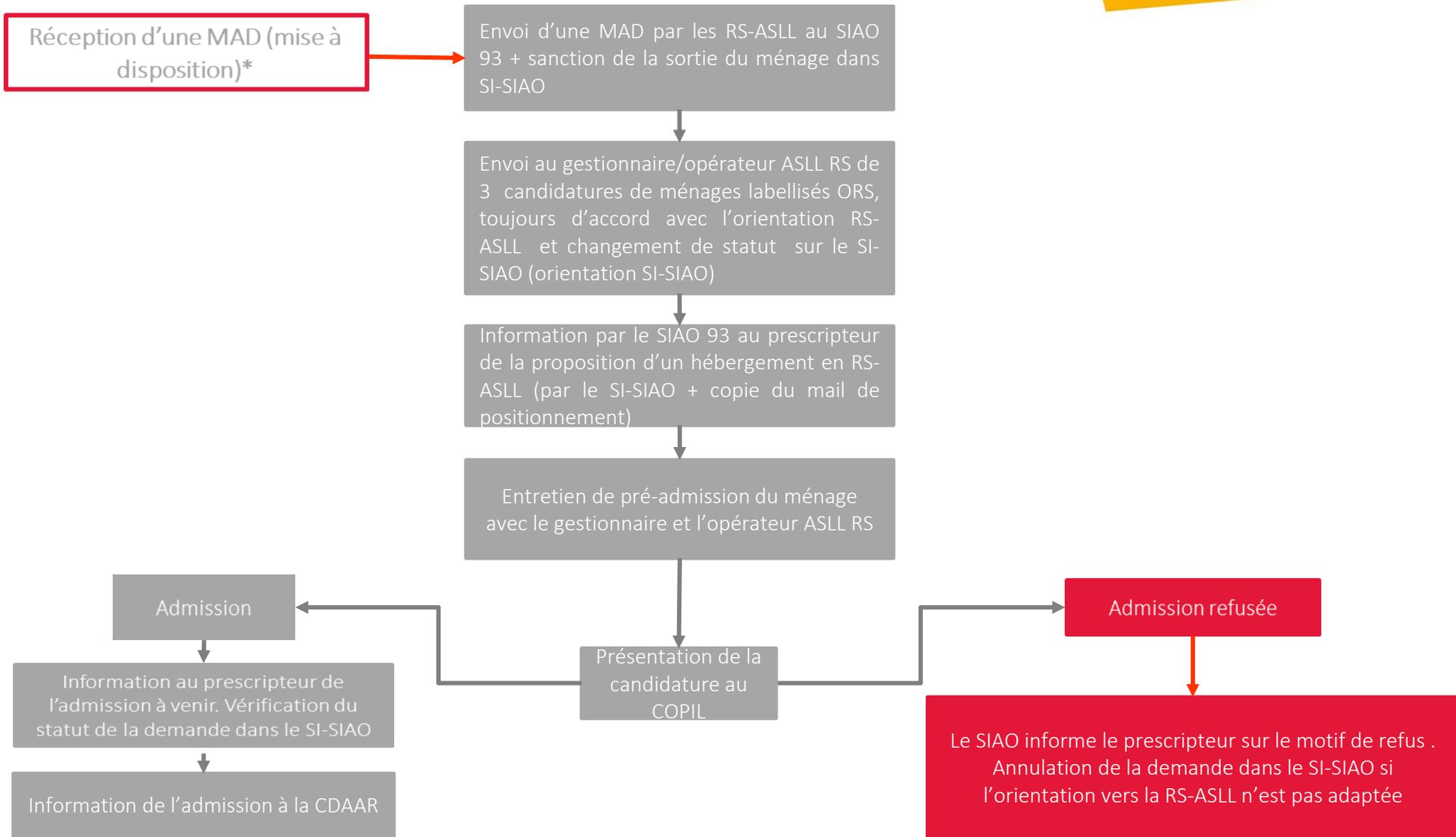
- ✓ Les réservataires de la RS, notamment la ville, Action logement, le SIAO qui représente à compter du 01/12/2021 la DRIHL
- ✓ L'opérateur ASLL, le gestionnaire de la RS
- ✓ Le Conseil Départemental (le SSOLOG et le SSD)

## LE COPIL

### Admission et suivi des ménages en RS (2/2)

#### Son rôle ?

- ✓ **Etudie** les candidatures et valide les admissions
- ✓ **Statue** sur les prolongations, les aménagements et les ruptures de contrats de résidences
- ✓ **Examine les demandes particulières des résidents**, les réorientations et les sorties des ménages
- ✓ **Evalue chaque année l'activité de la structure** pour faire évoluer son fonctionnement dans l'intérêt des ménages





## 4. La possibilité d'activer une procédure exceptionnelle pour éviter la vacance de logements en résidence sociale

- ✓ L'appel à candidature auprès du CD 93
- ✓ La procédure de labellisation ORS en urgence auprès de la CDAAR

## **Lorsque le réservataire n'a pas de candidature à proposer ...**

L'opérateur et/ou le gestionnaire peuvent adresser un appel à candidature au Conseil Départemental qui le diffusera sur un territoire donné.

Dans ce cadre, l'opérateur ASLL RS/ gestionnaire interpelle le SSOLOG de manière dématérialisée à l'adresse mail suivante :

**[candidatures-rs@seinesaintdenis.fr](mailto:candidatures-rs@seinesaintdenis.fr)**

Il indique les éléments suivants : la disponibilité du logement, la ville, la typologie, la surface, le montant de la redevance et la composition familiale attendue.

Le SSOLOG transmet cet appel à candidature aux circonscriptions voisines de la résidence sociale conventionnée, afin qu'elles proposent des candidatures.

.... **Si le ménage est non labellisé et que sa situation correspond à l'appel à candidature...**

- ✓ Dans ce cas, mise en œuvre de la **procédure de labellisation ORS en urgence**
- ✓ Le service prescripteur adresse le dossier FSL complet du ménage repéré, de manière dématérialisée à la CDAAR, à l'adresse suivante :

**[dpas-fsl@seinesaintdenis.fr](mailto:dpas-fsl@seinesaintdenis.fr)**

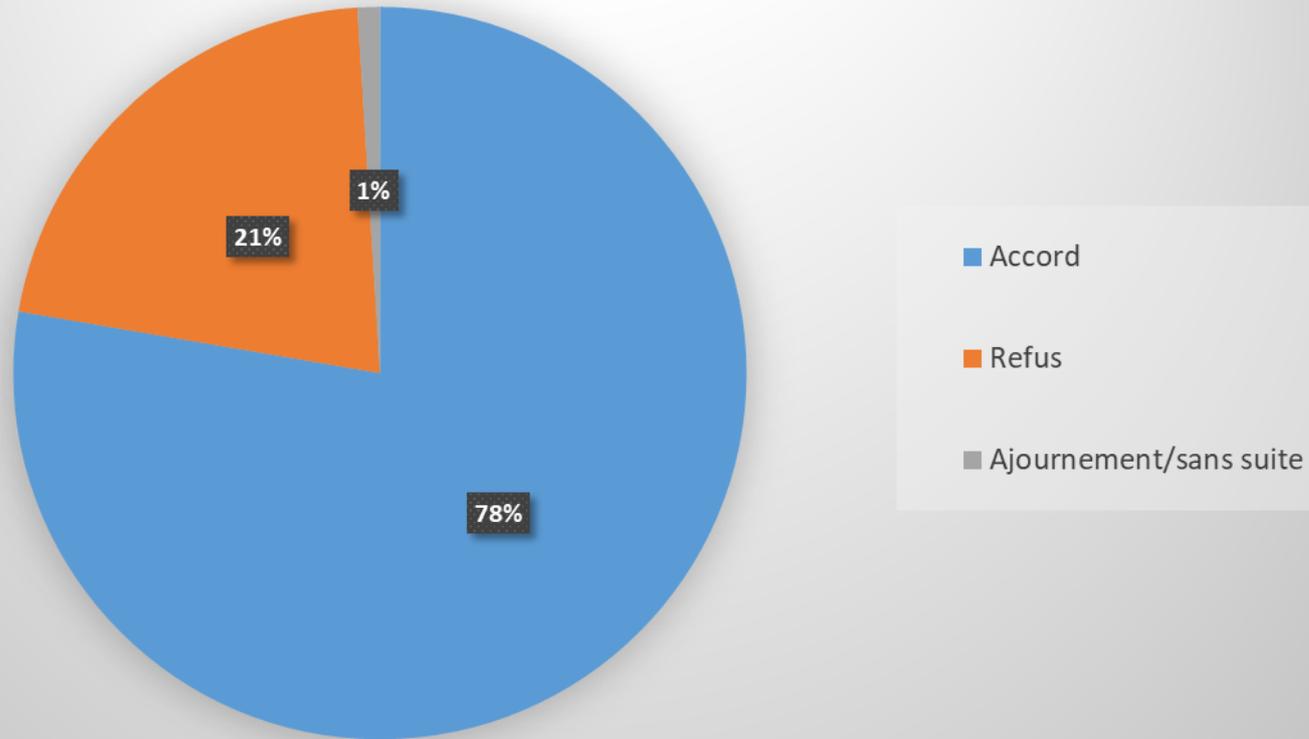
- ✓ Une pré-validation lui sera adressée sous 48 heures par mail.

**Attention:** cette procédure ne peut-être effectuée par le prescripteur qu'en cas de vacance de logement sur une résidence sociale conventionnée faisant l'objet d'un appel à candidature.

## 5. Les chiffres 2020

- ✓ Le nombre de ménages labellisés ORS
- ✓ Les services prescripteurs
- ✓ Le nombre de ménages labellisés entrés en RS –ASLL
- ✓ Le taux de rotation et la probabilité d'un ménage à entrer en RS –ASLL
- ✓ Le public ORS et entré en RS-ASLL
- ✓ La durée moyenne de séjour
- ✓ Les sorties des ménages accompagnés en RS-ASLL

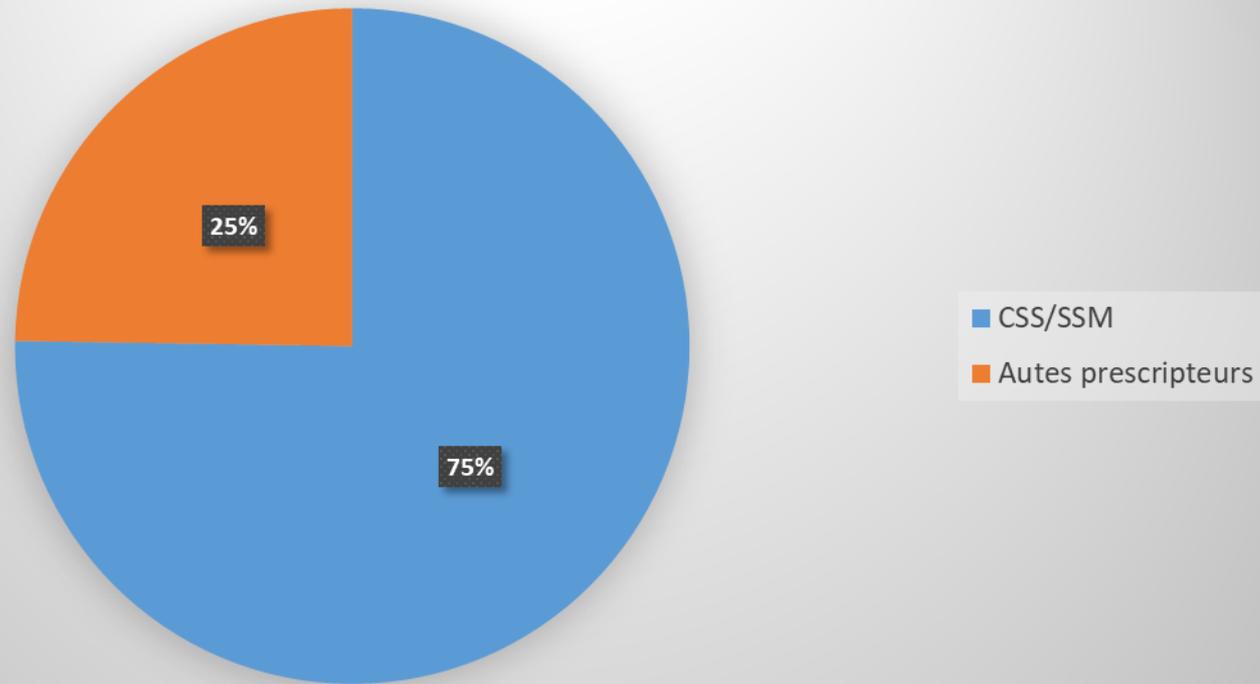
## La demande de labellisation ORS en 2020



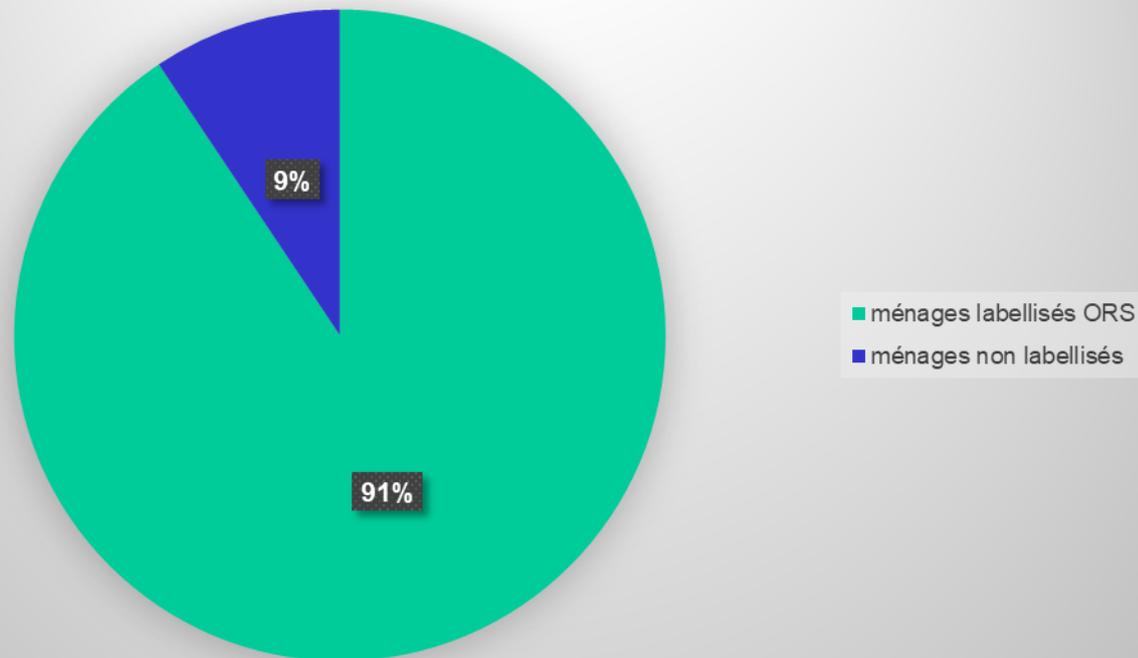
**En 2020, 408 demandes d'ORS ont été traitées par la CDAAR, et 317 ménages ont obtenu un accord, soit 78 %.**



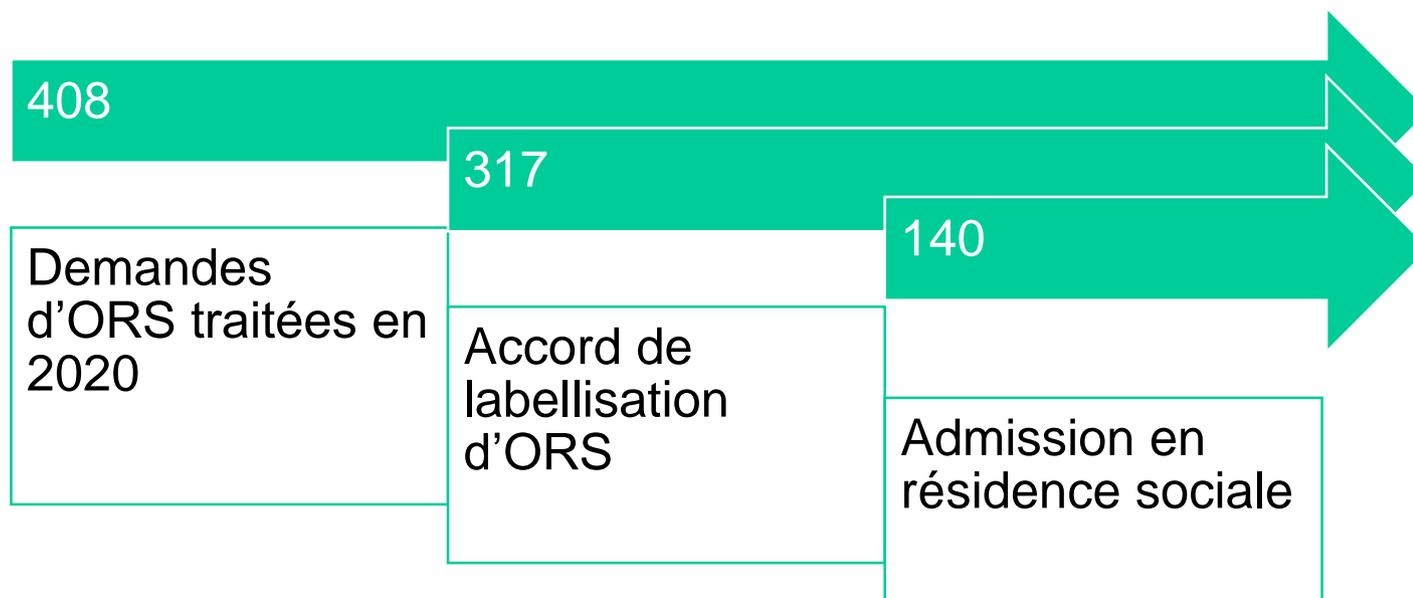
### Services Prescripteurs "ORS"



Taux de ménages ayant l'ORS entrés en résidence sociale conventionnée en 2020

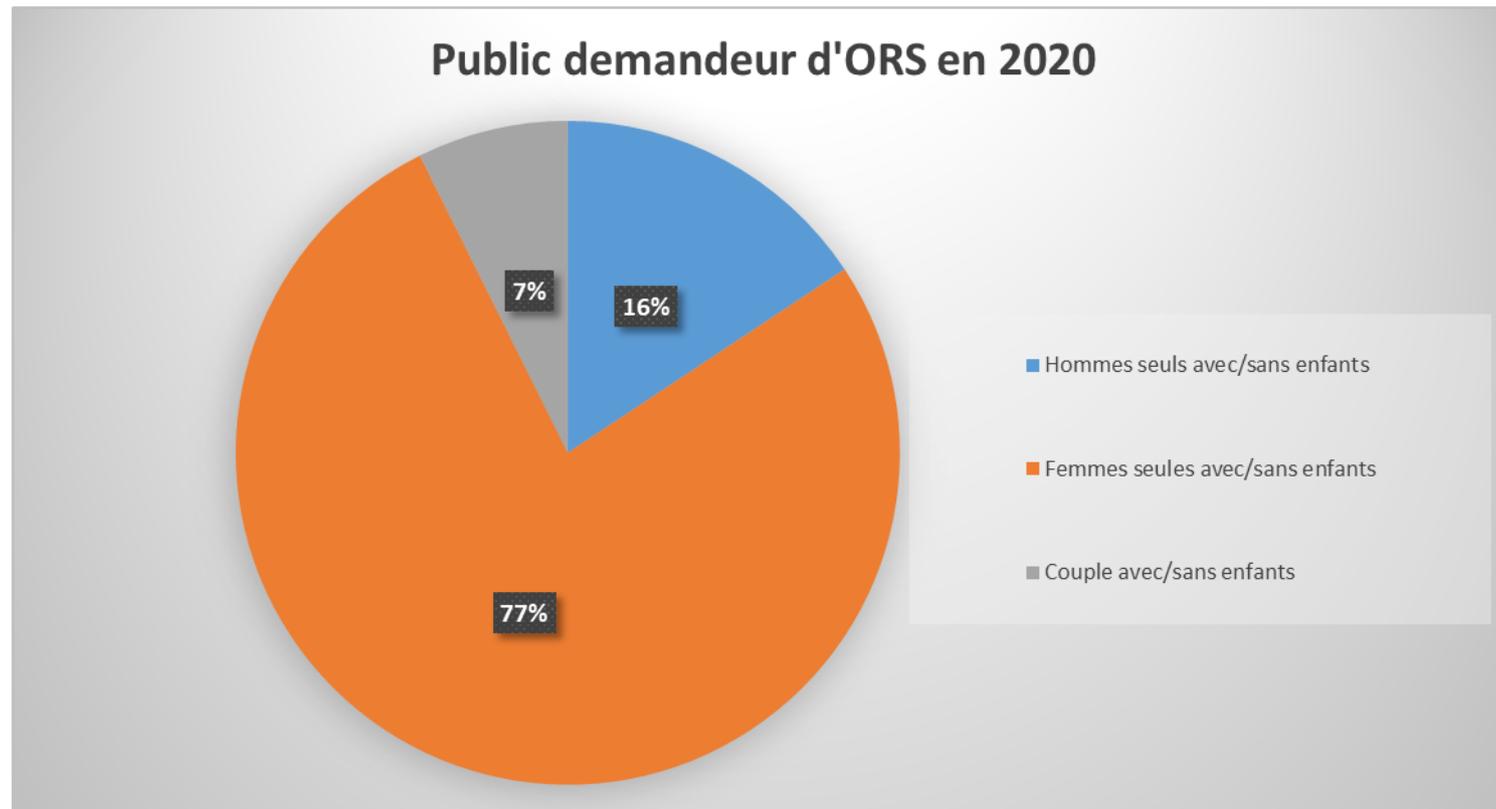


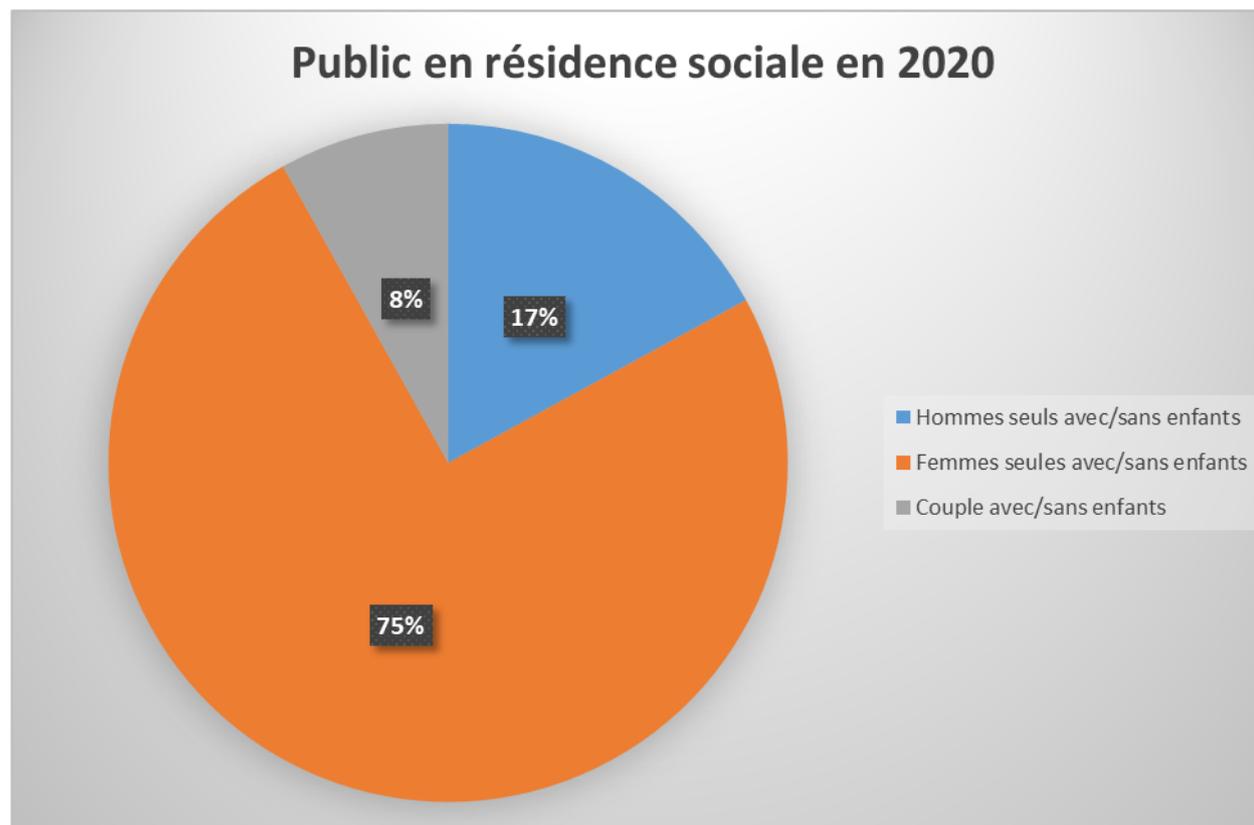
Un des critères d'admission en résidence sociale conventionnée est la labellisation ORS. Ce critère est majoritairement respecté par les résidences sociales conventionnées.



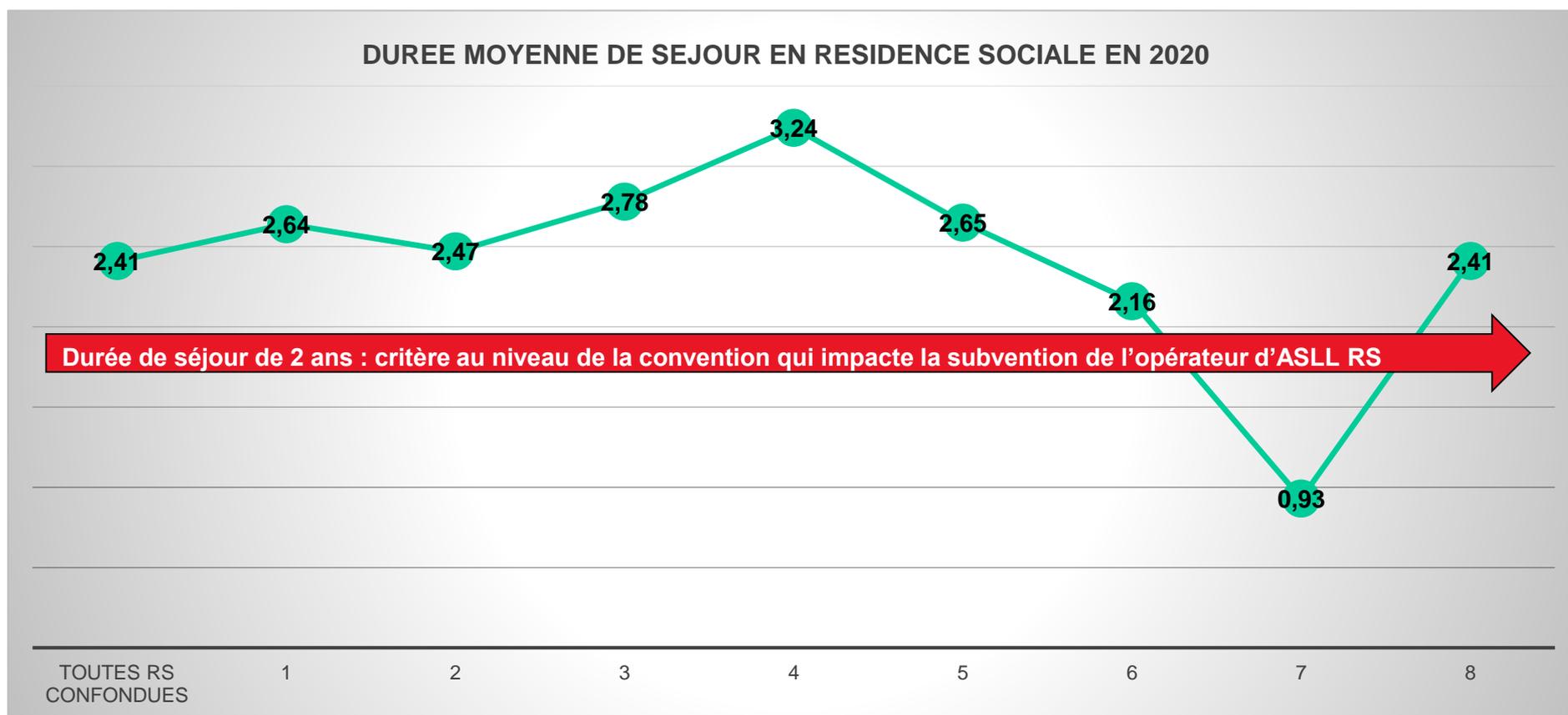
Sur 2020, il y a eu 140 admissions en résidence sociale sur 591 logements : soit un taux de rotation de moins de **25 %** et **34,3 %** de probabilité pour un demandeur d'intégrer ce dispositif.

## Quel est le public demandeur « ORS » ?

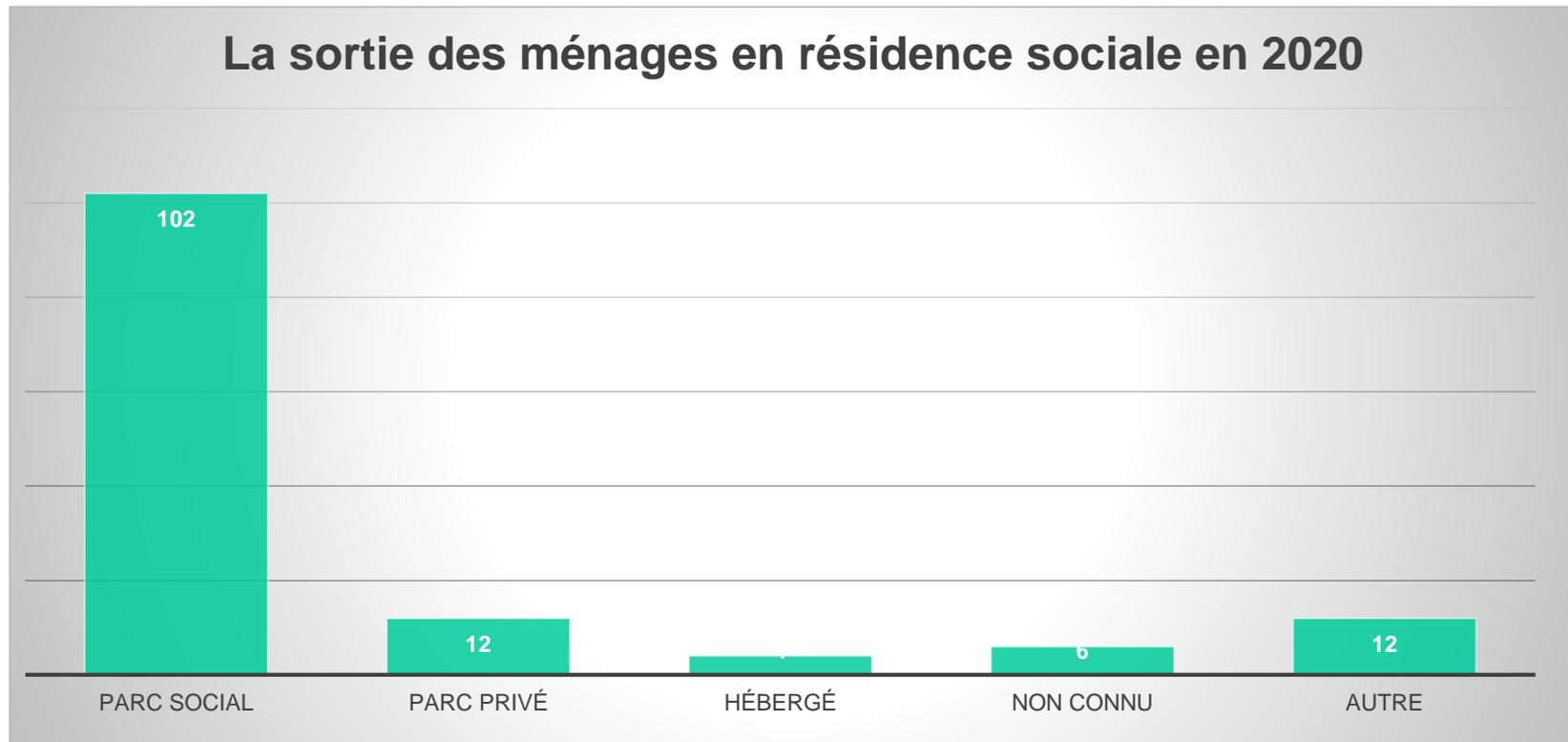




On observe le même prorata entre le public demandeur d'ORS et celui résidant en résidence sociale



La durée moyenne de séjour d'un ménage en résidence sociale est d'un peu mois de **29 mois**. On observe pour la majorité des résidences une durée de séjour supérieure à 2 ans.



**75 %** des ménages sortant de résidence sociale conventionnée intègre par la suite un logement du parc social.

## 6. Liens utiles et contacts

- ✓ Le Centre Ressources Partenaires (CRP) pour le FSL
- ✓ Les formations dispensées par Interlogement 93, notamment sur le SI-SIAO
- ✓ Les contacts du SSOLOG-Bureau Logement Insertion –Secteur FSL

**Le Centre Ressources Partenaires : un lien important à diffuser auprès des Travailleurs Sociaux pour les informer sur le FSL**

<https://ressources.seinesaintdenis.fr/Information-pour-les-professionnels-sur-le-Fonds-de-Solidarite-pour-le-Logement>

Le règlement	Les formulaires	Les Flyers	Les documents utiles
Le nouveau règlement FSL commenté de 2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les 3 Formulaires FSL (Accès, Maintien, Copropriété)</li> <li>- la fiche navette</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Flyer Electro Presto/BSE-FSL à destination des ménages</li> <li>-Flyer Electro Presto/BSE-FSL à destination des intervenants sociaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-A quelle commission adresser une demande FSL?</li> <li>-Les coordonnées des Commissions FSL (CL FSL+ CDAAR)</li> <li>-Cartographie des CL FSL</li> <li>-Planning annuel des commissions FSL</li> <li>-Les aides à solliciter avant le FSL</li> </ul>

<https://www.interlogement93.net>

### Formations SIAO

Tout comprendre sur le SIAO de Seine-Saint-Denis en 3h :

- Présentation du SIAO 93 et de son fonctionnement (1h30) ;
- Description des dispositifs de mise à l'abri, d'hébergement et d'accès au logement (1h30).

Une formation **gratuite**, en **distanciel** et ouverte à tous **un jeudi sur deux de 9h30 à 12h30**.

### Formations SI-SIAO

Tout savoir sur la réalisation de demandes techniques d'hébergement / logement d'insertion via la plateforme SI-SIAO.

Une formation **gratuite**, en distanciel et à destination des **travailleurs sociaux de la Seine-Saint-Denis**, **un mardi sur deux de 14h15 à 17h**.

## La Concertation territoriale du SIAO 93

La Concertation territoriale du SIAO 93 est un espace d'échange et de réflexion regroupant des travailleurs sociaux des dispositifs de veille sociale, d'hébergement et d'accompagnement ainsi que des professionnels issus du secteur médical ou médico-social. Elle vise à définir des préconisations relatives à la stratégie d'accompagnement et à la mobilisation des acteurs, ainsi qu'à identifier les modalités d'interventions correspondantes, particulièrement dans le cas de situations dites « complexes ».

Elle est ouverte à l'ensemble des intervenants sociaux qui interviennent auprès du public séquanico-dyonisien.

La concertation territoriale du SIAO 93 se tient tous les vendredis matin, de 9h30 à 12h30.

**Au vu des circonstances sanitaires actuelles, les sessions se tiennent en distanciel depuis le 13 novembre 2020.**

**La CTS retrouve son format libre d'accès sans inscription au préalable.**

**Vous êtes invités à vous connecter chaque vendredi matin à 9h30 pour y participer.**

**Merci de vous munir d'un PC avec son audio et micro (kit main libre).**

<https://www.interlogement93.net>

## Service Solidarité Logement (SSOLOG)

Léonor CORTES	Cheffe de Service du SSOLOG	lcortes@seinesaintdenis.fr Tel: 01-43-93-88-20
Fabienne FILY	Cheffe de Service Adjointe du SSOLOG	ffily@seinesaintdenis.fr Tel: 01-43-93-80-01
Sandrine MORIN	Cheffe du Bureau Logement Insertion SSOLOG (FSL- Précarité Energétique et Amélioration de l'habitat)	samorin@seinesaintdenis.fr Tel: 01-43-93-40-17
Eléonore SANCHEZ	Chargée de coordination du Réseau FSL	esanchez@seinesaintdenis.fr Tel: 01-43-93-75-10
Adèle YVER	Assistante Sociale	ayver@seinesaintdenis.fr Tel: 01-43-93-94-87
Valérie BEGIC	Responsable du Secteur FSL /CDAAR	vabegic@seinesaintdenis.fr Tel: 01-43-93-40-12